



RCS : SEDAN

Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

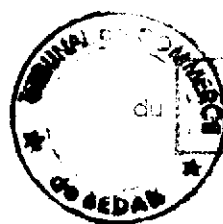
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1959 B 00015

Numéro SIREN : 685 980 153

Nom ou dénomination : ENTREPRISE GENERALE DE SERRURERIE CHARLES MAURANT ET CIE

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2017 sous le numéro de dépôt 3142



Dépôt n°

3142

du

1 OCT. 2017

SA Entreprise Générale de Serrurerie

Avenue François SOMMER

08200 GLAIRE

Exercice clos le 30/06/2016

SA COLAS WILEMME

6 boulevard des Ecossais

Tél : 03.24.29.80.81

08200 SEDAN

Fax : 03.24.29.19.10

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA Entreprise Générale de Serrurerie

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 644 191 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 476 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 13 530 Euro a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	610			610
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 450			1 450
Immobilisations incorporelles	2 060			2 060
- Terrains	4 696			4 696
- Constructions sur sol propre	39 417			39 417
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	6 189			6 189
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	85 012	1 165		86 178
- Installations générales, agencements aménagement divers	15 622			15 622
- Matériel de transport	19 825	8 500		28 325
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 185			6 185
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	176 947	9 665		186 613
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	457			457
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 470			2 470
Immobilisations financières	2 928			2 928
ACTIF IMMOBILISE	181 935	9 665		191 601

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 665		9 665
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 665		9 665
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2016
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	610

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 450			1 450
Immobilisations incorporelles	1 450			1 450
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	38 796	621		39 417
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 058	131		6 189
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	72 131	5 748		77 879
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 811	1 310		12 121
- Matériel de transport	8 914	3 756		12 671
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 797	1 147		3 945
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	139 508	12 713		152 221
ACTIF IMMOBILISE	140 958	12 713		153 672

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 277 446 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 470		2 470
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	250 727	250 727	
Autres	19 628	19 628	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 621	4 621	
Total	277 446	274 976	2 470
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 112,25 Euro décomposé en 1 250 titres d'une valeur nominale de 30,49 Euro.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	5 000				5 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	5 000				5 000
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

1/3

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 433 735 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	51 384	51 384		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 252	149 252		
Dettes fiscales et sociales	131 729	131 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 370	101 370		
Produits constatés d'avance				
Total	433 735	433 735		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	2 892
HONORAIRES A PAYER	5 142
EAU EDF GAZ A PAYER	214
URSSAF CHARGES A PAYER	11 916
RETRAITE CHARGES A PAYER	31 174
CAISSE CONGES PAYES A P.	16 631
Total	67 969

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASSURANCE D AVANCE	3 451		
PUBLICITE D AVANCE	881		
MEDECINE DU TRAVAIL D AVANCE	290		
Total	4 621		

43

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Entreprise Générale de Serrurerie Charles MAURANT & cie Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Avenue François SOMMER 08200 GLAIRE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 6 8 5 9 8 0 1 5 3 0 0 0 1 7

Néant *Exercice N clos le,
30/06/2016

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AC			
		Frais de développement *	CX			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 450		
		Fonds commercial (1)	AH	609	609	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	4 695	4 695	
		Constructions	AP	45 606	45 606	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	86 177	77 878	8 299
		Autres immobilisations corporelles	AT	50 132	28 736	21 396
		Immobilisations en cours	AV			
		Avances et acomptes	AX			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
		Autres participations	CU	457	457	
		Créances rattachées à des participations	BB			
		Autres titres immobilisés	BD			
		Prêts	BF			
		Autres immobilisations financières*	BH	2 470		2 470
TOTAL (II) BJ		191 600	153 671	37 928		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	80 706	80 706	
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP	234 638	234 638	
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	250 726	9 351	241 375
		Autres créances (3)	BZ	19 628		19 628
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	25 293	25 293		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 621	4 621		
	TOTAL (III) CJ	615 613	9 351	606 261		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		807 213	163 023	644 190		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Entreprise Générale de Serrurerie Charles MAURANT & cie

Néant *

		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 112 ...)	DA	38 112	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 811	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	158 056	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 475	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	205 455
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 000	
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	5 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	51 383	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	149 252	
	Dettes fiscales et sociales	DY	131 728	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	101 370		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
		TOTAL (IV)	EC	433 734
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	644 190
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	433 734		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	51 383		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

B

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA Entreprise Générale de Serrurerie Charles MAURANT & cie

Néant *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	1 037 927	FH	FI	1 037 927	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 037 927	FK	FL	1 037 927	
	Production stockée*				FM	44 638	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	135	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 082 701
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	463 696	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(24 706)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	126 093	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	9 391	
	Salaires et traitements*				FY	300 400	
	Charges sociales (10)				FZ	177 263	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	12 713
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	3 449	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 068 301	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	14 399	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 318	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	7 318	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(7 318)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	7 081	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Entreprise Générale de Serrurerie Charles MAURANT & cie

Néant *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 606	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 606	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 606)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 082 701	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 077 225	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	5 475	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	5 131
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 606			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 606
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	1 606
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
**2016
DGFIP N° 2054 bis**

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/06/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA Entreprise Générale de Serrurerie Charles MAURANT & cie

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	—
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Entreprise Générale de Serrurerie Charles MAURANT & cie

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	1 450	PF	PG	PH	1 450
Terrains		PI		PJ	PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		38 796	PN	620	PO	PQ	39 417
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		6 058	PW	131	PX	PY	6 189
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		72 130	QA	5 748	QB	QC	77 878
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		10 811	QE	1 309	QF	QG	12 120
	Matériel de transport	QH		8 914	QI	3 756	QJ	QK	12 670
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		2 797	QM	1 147	QN	QO	3 944
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		139 507	QV	12 713	QW	QX	152 221
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		140 958	ØP	12 713	ØQ	ØR	153 671

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL	NM			NO						
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

B

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Entreprise Générale de Serrurerie Charles MAURANT & cie

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour litiges	4A	5 000	4B	4C	4D	5 000	
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M		
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S		
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W		
Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y	4Z	5A		
Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	5 000	TV	TW	TX	5 000	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	9 351	6U	6V	6W	9 351
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	9 351	TY	TZ	UA	9 351
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	14 351	UB	UC	UD	14 351
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA Entreprise Générale de Serrurerie Charles MAURANT & cie

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 470	UV		UW	2 470			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	17 791		17 791					
	Autres créances clients		UX	232 934		232 934					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constitués* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 012		1 012					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	13 530		13 530				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 786		4 786				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	300		300					
	Charges constatées d'avance		VS	4 621		4 621					
	TOTAUX			VT	277 446	VU	274 975	VV	2 470		
REVOIS	(1)	Montant des	VD								
		- Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	51 383		51 383					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	149 252		149 252						
Personnel et comptes rattachés		8C	21 248		21 248						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	59 721		59 721						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	50 759		50 759					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	101 370		101 370						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	433 734	VZ	433 734					
REVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

B

**S.A ENTREPRISE GENERALE DE SERRURERIE
CHARLES MAURANT & CIE**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 38 112.25 EUROS
SIEGE SOCIAL : AVENUE FRANCOIS SOMMER
08200 GLAIRE**

**S.A ENTREPRISE
GENERALE DE SERRURERIE
CHARLES MAURANT & CIE**

***RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS***

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

**Présenté par la SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de REIMS**

**17, Rue Mme de Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES**

Tél : 03.24.33.63.50

SARL AA.COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat Aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de REIMS

17 Rue Mme de Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

**S.A ENTREPRISE GENERALE DE SERRURERIE
CHARLES MAURANT & CIE**

-- : - : - : - : - : -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée du 18 décembre 2014, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la S.A. ENTREPRISE GENERALE DE SERRURERIE CHARLES MAURANT & CIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification des appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

DM

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble n'appellent pas de justifications particulières.

DM

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Charleville-Mézières,
Le 27 novembre 2016

M. MAGNY Damien
**MANDATAIRE SOCIAL
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SARL AA. COM AUX COMPTES
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 15.400 €
17, rue Madame de Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél. 03.24.33.63.60 - Fax 03.24.33.63.69

Comptes annuels

Bilan actif

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES Net
30/06/2016 30/06/2015

	Brut	Amortissements Dépréciations	30/06/2016	Net 30/06/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 450	1 450		
Fonds commercial (1)	610		610	610
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	4 696		4 696	4 696
Constructions	45 606	45 606		752
Installations techniques, matériel et outillage industriels	86 178	77 879	8 299	12 000
Autres immobilisations corporelles	50 133	28 736	21 397	19 000
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	457		457	457
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 470		2 470	2 470
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	191 601	153 672	37 929	40 976
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements	80 706		80 706	56 000
En-cours de production (biens et services)	234 638		234 638	190 000
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	250 727	9 352	241 375	240 565
Autres créances	19 628		19 628	46 686
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	25 293		25 293	648
Charges constatées d'avance (3)	4 621		4 621	4 026
TOTAL ACTIF CIRCULANT	615 613	9 352	606 262	537 924
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	807 214	163 023	644 191	578 901
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2016	30/06/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	38 112	38 112
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 811	3 811
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	158 057	157 465
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 476	591
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	205 456	199 980
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	5 000	5 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 000	5 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	51 384	60 301
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 252	153 254
Dettes fiscales et sociales	131 729	121 747
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	101 370	38 619
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	433 735	373 920
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	644 191	578 901
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	433 735	373 920
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	51 384	60 301
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2016	30/06/2015
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net	1 037 927	1 185 724
Dont à l'exportation		
Production stockée	44 638	13 490
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		1 248
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	136	583
Total I	1 082 701	1 201 045
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	463 697	512 266
Variations de stock	-24 706	-500
Autres achats et charges externes (a)	126 093	119 268
Impôts, taxes et versements assimilés	9 391	8 775
Salaires et traitements	300 400	325 283
Charges sociales	177 263	208 758
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	12 713	11 452
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 449	8 898
Total II	1 068 302	1 194 200
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	14 400	6 845
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	7 318	5 519
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	7 318	5 519
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-7 318	-5 519
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)	7 082	1 326

Compte de résultat (suite)

	30/06/2016	30/06/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 606	735
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 606	735
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 606	-735
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 082 701	1 201 045
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 077 226	1 200 454
BENEFICE OU PERTE	5 476	591
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	5 132	3 411
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Désignation de la société : SA Entreprise Générale de Serrurerie

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 644 191 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 5 476 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 13 530 Euro a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				610
- Fonds commercial	610			1 450
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 450			2 060
Immobilisations incorporelles	2 060			2 060
- Terrains	4 696			39 417
- Constructions sur sol propre	39 417			6 189
- Constructions sur sol d'autrui				85 012
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 189			15 622
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	85 012	1 165		19 825
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 622			6 185
- Matériel de transport	19 825	8 500		
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 185			
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	176 947	9 665		186 613
- Participations évaluées par mise en équivalence				457
- Autres participations	457			
- Autres titres immobilisés				2 470
- Prêts et autres immobilisations financières	2 470			
Immobilisations financières	2 928			2 928
ACTIF IMMOBILISE	181 935	9 665		191 601

Notes sur le bilan

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 665		9 665
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 665		9 665
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2016
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	610

Notes sur le bilan

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 450			1 450
Immobilisations incorporelles	1 450			1 450
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	38 796	621		39 417
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 058	131		6 189
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	72 131	5 748		77 879
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 811	1 310		12 121
- Matériel de transport	8 914	3 756		12 671
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 797	1 147		3 945
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	139 508	12 713		152 221
ACTIF IMMOBILISE	140 958	12 713		153 672

Notes sur le bilan

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 277 446 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 470		2 470
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	250 727	250 727	
Autres	19 628	19 628	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 621	4 621	
Total	277 446	274 976	2 470
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 112,25 Euro décomposé en 1 250 titres d'une valeur nominale de 30,49 Euro.

Notes sur le bilan

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	5 000				5 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	5 000				5 000
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 433 735 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	51 384	51 384		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 252	149 252		
Dettes fiscales et sociales	131 729	131 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	101 370	101 370		
Produits constatés d'avance				
Total	433 735	433 735		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	2 892
HONORAIRES A PAYER	5 142
EAU EDF GAZ A PAYER	214
URSSAF CHARGES A PAYER	11 916
RETRAITE CHARGES A PAYER	31 174
CAISSE CONGES PAYES A P.	16 631
Total	67 969

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
ASSURANCE D AVANCE	3 451		
PUBLICITE D AVANCE	881		
MEDECINE DU TRAVAIL D AVANCE	290		
Total	4 621		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM. AUX COMPTES

ENTREPRISE GENERALE DE SERRURERIE CHARLES MAURANT & CIE

Société Anonyme au capital de 38 112.25 €

Siège social : Avenue François SOMMER

08200 GLAIRE

685 980 153 RCS SEDAN

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2016

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 30 juin 2016 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	30/06/2016 12 mois	30/06/2015 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Fonds commercial	610	610	0.00
Total des immobilisations incorporelles	610	610	0.00
Terrains	4 696	4 696	0.00
Constructions		752	-100.00
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 299	12 881	-35.57
Autres immobilisations corporelles	21 397	19 110	11.97
Total des immobilisations corporelles	34 391	37 439	-8.14
Autres participations	457	457	0.00
Autres immobilisations financières	2 470	2 470	0.00
Total des immobilisations financières	2 928	2 928	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	37 929	40 976	-7.44

ACTIF CIRCULANT			
Matières premières et approvisionnements	80 706	56 000	44.12
En cours de production (services)	234 638	190 000	23.49
Stocks et en-cours	315 344	246 000	28.19
Clients et comptes rattachés	241 375	240 565	0.34
Autres créances	19 628	46 686	-57.96
Créances	261 003	287 251	-9.14
Disponibilités	25 293	648	NS
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	25 293	648	NS
Charges constatées d'avance	4 621	4 026	14.77
TOTAL ACTIF CIRCULANT	606 262	537 924	12.70
TOTAL ACTIF	644 191	578 901	11.28
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	38 112	38 112	0.00
Réserve légale	3 811	3 811	0.00
Autres réserves	158 057	157 465	0.38
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 476	591	825.81
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	205 456	199 980	2.74
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques	5 000	5 000	0.00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 000	5 000	0.00
DETTES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	51 384	60 301	-14.79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 252	153 254	-2.61
Dettes fiscales et sociales	131 729	121 747	8.20
Autres dettes	101 370	38 619	162.49
TOTAL DETTES	433 735	373 920	16.00
TOTAL PASSIF	644 191	578 901	11.28

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	30/06/2016 12 mois	30/06/2015 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	1 037 927	1 185 724	-12.46
Production stockée et immobilisée	44 638	13 490	230.90
Coût des achats et charges externes	565 084	631 034	-10.45
VALEUR AJOUTEE	517 481	568 180	-8.92
Subventions d'exploitation		1 248	-100.00

Impôts, taxes et versements assimilés	9 391	8 775	7.02
Charges de personnel	477 663	534 041	-10.56
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	30 427	26 613	14.33
Autres produits	136	583	-76.71
Dotations aux amortissements et provisions	12 713	11 452	11.02
Autres charges	3 449	8 898	-61.24
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 400	6 845	110.36
Résultat financier	-7 318	-5 519	-32.61
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	7 082	1 326	433.88
Résultat exceptionnel	-1 606	-735	-118.50
RESULTAT NET COMPTABLE	5 476	591	825.81

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 037 927 € contre 1 185 724 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 12.46 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 1 068 302 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 12 713 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 534 041 € à 477 663 €, soit une diminution de 10.56 %, alors que l'effectif moyen est resté le même, soit 10 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 14 400 € contre 6 845 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de -7 318 €, contre -5 519 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 7 082 €, contre 1 326 € au 30 juin 2015.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -1 606 €, contre -735 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Résultats de l'activité, progrès réalisés, difficultés rencontrées, évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

L'exercice en cours se déroule normalement et n'appelle aucun commentaire particulier.

Dettes fournisseurs

Nous vous présentons la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (C.Com. Art. L. 441-6-1 et D. 441-4 ; LME art. 24-II) pour les deux derniers exercices.

Exercice	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Autres délais
N	4 343.88 €	17 940.10 €	100 839.60 €	17 580.57 €
N-1	0.00 €	136 085.61 €	11 383.92 €	4 807.01 €

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Informations sur les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous précisons, pour chacun des mandataires sociaux, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par ces mandataires :

- Monsieur Frédéric BIDOT, président du conseil d'administration et directeur général,
 - Activités exercées dans d'autres sociétés : néant,
- Indivision MAURANT, administrateur,
 - Activités exercées dans d'autres sociétés : néant,
- Madame Isabelle VATTIER, administrateur,
 - Activités exercées dans d'autres sociétés : néant.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 5 475.53 euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	5 475.53 €
- Une somme de	5 475.53 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016.

Remplacement d'un administrateur

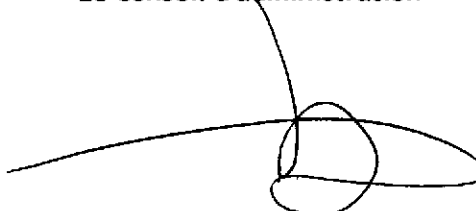
Suite au décès de Madame Marie Pauline MAURANT administrateur de la société nous vous proposons de nommer, afin de retrouver notre conseil d'administration au complet : .

- Madame Sylvie BIDOT, demeurant à VILLERS CERNAY (Ardennes) Rue de la Barrière, en qualité d'administrateur, en remplacement de Madame Marie Pauline MAURANT et pour une durée équivalente à celle restant à courir du mandat de son prédécesseur, venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2016.

Le conseil d'administration



ENTREPRISE GENERALE DE SERRURERIE CHARLES MAURANT & CIE

Société Anonyme au capital de 38 112.25 €

Siège social : Avenue François SOMMER

08200 GLAIRE

685 980 153 RCS SEDAN

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2016

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport du conseil d'administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice,
- du rapport du commissaire aux comptes,

approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2016 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2016, s'élevant à 5 475.53 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 5 475.53 €
- Une somme de 5 475.53 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME RESOLUTION

Le président, après avoir constaté que le quorum est toujours atteint après décompte des voix de l'actionnaire intéressé par la convention objet de la résolution présentée par le conseil d'administration, soumet au vote de l'assemblée cette résolution.

L'assemblée générale, après avoir entendu, en application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, prend acte de ce qu'aucune convention relevant des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

